

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 mars 2021

Date de la convocation : 09/03/2021

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Jacques BOYER à Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Brigitte PHAM-CUC à Mme Annie DUTRON, M. Jean-Paul PHILY à Mme Martine FAÏTA.

Absents suppléés : M. Christian JANIN représenté par sa suppléante Mme Nadège NIVON, M. Denis PEILLOT représenté par sa suppléante Mme Réfija BABACIC, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Absent : M. Malik MAOUCHE.

Secrétaire de séance : M. Nicolas HYVERNAT.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Délégation de pouvoirs - Compte rendu de mandat – Information au Conseil Communautaire sur les décisions du Président et la passation de marchés publics

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Conseil Communautaire a délégué une partie de ses attributions au Président pour la durée de la mandature.

Lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rend compte des attributions exercées par délégation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°20-71 du Conseil Communautaire du 10 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

PREND ACTE des décisions suivantes :

N°21-01 : Mise à disposition par la Ville de Vienne de locaux situés 11-13-15 rue du 24 Avril 1915.

N°21-02 : Convention d'occupation précaire du bureau n°12 de la pépinière 23bis rue Denfert Rochereau à Vienne avec la société HELPING.

N°21-03 : Convention avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère pour l'animation des actions Terres et Eau prévues en 2021, sur le bassin d'alimentation du captage de Gémens à Estrablin.

N°21-04 : Délégation d'exercice du droit de préemption à la commune de Vienne sur le bien cadastré AO 108 sis 7 place de la Futerie appartenant Madame Maryse JAMET.

N°21-05 : Bail précaire avec la Société « L'ACCORDEUR ».

PREND ACTE des décisions suivantes prises dans le cadre de la passation de marchés publics :

M20-159: marché conclu avec l'entreprise GENEVRAY pour les travaux d'aménagements sécuritaires rue du Perrin à Loire sur Rhône – groupement de commande avec la commune – lot n°2: serrurerie pour un montant de 42 603,95 € H.T

M21-001: marché conclu avec l'entreprise BTP CONSULTANTS pour la mission Contrôle Technique liée à l'aménagement du site embranché de ST romain en gal, lot 1 CT pour un montant de 8 390 € H.T

M21-002: marché conclu avec l'entreprise BTP CONSULTANTS pour la mission CSPS liée à l'aménagement du site embranché de ST Romain en Gal, lot 2 SPS pour un montant de 7 200 € H.T.

M21-003: marché conclu avec l'entreprise GUINTOLI pour les travaux de réparation d'un mur du soutènement Chemin de côte rôtie à Ampuis pour un montant de 39 612,5 € H.T.

M21-004: marché conclu avec l'entreprise ASTRADE pour l'étude de faisabilité de la station Gaz PL - évolutive multi énergie pour un montant de 20 646 € H.T.

M21-006: marché conclu avec l'entreprise ANDRE DAUPHY pour la mission CSPS liée à l'aménagement de la rue du Perrin à Loire/Rhône pour un montant de 3 000 € H.T.

M21-007: marché conclu avec l'entreprise ACOGEC pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'amélioration de la capacité hydraulique des ouvrages de franchissement de la rue des Allobroges par le Joux et le Maras pour un montant de 37 462,38 € H.T.

M21-008: marché conclu avec le groupement d'entreprises SOLIHA Drôme / SOLIHA Isère Savoie / SARL LE CREUSET MEDITERRANEE / SKALA pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH – renouvellement urbain dans la cadre du dispositif cœur de ville à Vienne pour un montant de 131 400 € H.T.

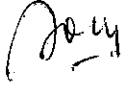
M21-009: marché conclu avec l'entreprise GENEVRAY pour la travaux d'aménagement des bords de Gère à Vienne, espaces verts et revêtement de sol, pour un montant de 40 986,37 € H.T.

M21-010: marché conclu avec l'entreprise pour l'entretien du poste de relevage des EU du pôle petite enfance Cocon de soie à Chonas-l'ambellan pour un montant de 772 €/an + forfait dépannage 228 € HT.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

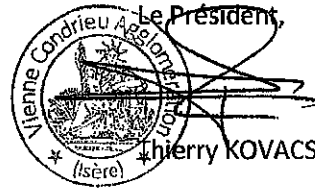
Délibération publiée le 18 mars 2021

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Thierry KOVACS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

M21-011: marché conclu avec l'entreprise ERCD pour la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue Sibille à Pont-Evêque pour un montant de 16 810 € H.T.

M20-085 AVE1: Avenant de passage au forfait définitif conclu avec l'entreprise ABEST INGENIERIE pour la mission de MOE de l'aménagement des bords de Gère à VIENNE pour un montant en moins-value de -1 271,5 € H.T.

M20-097 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise SOGEA pour le marché à bons de commande concernant les travaux d'extension et réhabilitation sur les réseaux humides pour la période 2020-2024, lot 2 : rive gauche du Rhône partie nord pour un montant inchangé (transfert suite fusion SOGEA).

M18-78AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise BUFFIN TP pour le marché à bons de commande concernant les travaux d'amélioration de la voirie communautaire, lot 1, pour un montant maximum inchangé (ajout prestation covid).

M18-179 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise DUMAS pour le marché à bons de commande concernant les travaux d'amélioration de la voirie communautaire, lot 2: rive gauche nord du Rhône pour un montant maximum inchangé (ajout prestation covid).

M18-080 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise DUMAS pour le marché à bons de commande concernant les travaux d'amélioration de la voirie communautaire, lot 3: rive gauche sud du Rhône pour un montant maximum inchangé (ajout prestation covid).

M20-099 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise RAMPA TP pour le marché à bons de commande concernant les travaux d'extension et réhabilitation sur les réseaux humides pour la période 2020-2024, lot 4, pour un montant inchangé (ajout de nouveaux prix).

M20-098 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise GUILLAUD TP pour le marché à bons de commande concernant les travaux d'extension et réhabilitation sur les réseaux humides pour la période 2020-2024, lot 3, pour un montant inchangé (changement adresse et Siret).

M20-139 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise DIVERS CITE SERVICES pour la maintenance préventive, curative et vérifications périodiques, lot 4: aires collectives de jeux et équipements sportifs pour un montant inchangé (FUSION- TRANSFERT sur PRO URBA).

M20-042 AVE2: Avenant conclu avec l'entreprise SATELEC pour le remplacement des cellules haute tension des postes de refoulement d'eaux usées Vienne Nord et Vienne Sud pour un montant inchangé (avenant de transfert).

M20-097 AVE2: Avenant conclu avec l'entreprise SOGEA pour le marché à bons de commande concernant les travaux d'extension et réhabilitation sur les réseaux humides pour la période 2020-2024, lot 2, pour un montant maximum inchangé (ajout de prix nouveau au bordereau des prix).

M17-078 AVE2: Avenant conclu avec l'entreprise EAUGIS pour la mission de MOE liée aux opérations d'assainissement 2017-2021, lot 2 secteur VIENNE pour un montant maximum inchangé (périmètre d'intervention élargi).

M19-068 AVE1: Avenant de passage au forfait définitif conclu avec l'entreprise ARPENTEURS pour la mission de MOE liée au à l'aménagement du boulevard des alpes pour un montant de 598,12 € H.T.

M18-079 AVE2: Avenant conclu avec l'entreprise DUMAS pour le marché de travaux d'amélioration de la voirie communautaire, lot 2, pour un montant inchangé (transfert fusion COLAS (co traitant)).

M18-080 AVE2: Avenant conclu avec l'entreprise DUMAS pour les travaux d'amélioration de la voirie communautaire, lot 3, pour un montant inchangé (transfert fusion COLAS (co traitant)).